

Le 23 octobre, près de 400 personnes ont participé à une journée technique organisée par le GRAIE et l'AGHTM à l'occasion de la sortie du guide technique "la ville et son assainissement : principes, méthodes et outils pour une meilleure intégration dans le cycle de l'eau". Cet ouvrage, réalisé pour le compte du Ministère de l'écologie et du développement durable et rédigé par un groupe de travail animé par le CERTU constitue une véritable bombe pour les spécialistes de l'assainissement des agglomérations.

Depuis 1977, leur pratique étaient essentiellement régie par l'Instruction technique IT77 284 INT. En effet, même si cette Instruction Technique avait perdu sa force réglementaire du fait des lois de décentralisation de 1982, elle constituait toujours la seule la référence en matière d'études d'assainissement.

Ce nouveau guide la rend définitivement obsolète en préconisant des principes totalement en rupture avec ceux de cette Instruction. En pratique, et sans détailler le contenu du guide, deux principales innovations vont modifier profondément les habitudes des professionnels, mais aussi du grand public.

La première innovation, sans doute la plus importante à long terme, concerne les stratégies de gestion des eaux pluviales. Depuis plus d'un siècle, la technique de base reposait sur leur collecte rapide des eaux pluviales et leur évacuation par un réseau souterrain de conduites. Cette technique était encore celle implicitement préconisé par l'Instruction de 1977, même si d'autres solutions étaient proposées, reposant en particulier sur l'utilisation de bassins de retenue.

Le nouveau guide technique pose en principe que les eaux pluviales doivent être déconnectées des réseaux d'assainissement chaque fois que cela est possible. Ceci suppose l'utilisation de techniques dites alternatives, reposant sur une gestion des eaux à l'échelle de la parcelle. Cette approche va avoir des conséquences considérables en matière de plan masse, de relations entre les aménageurs et les techniciens et probablement aussi d'implication des citoyens dans la gestion des ouvrages.

La seconde innovation concerne les méthodes de calcul. Dans la plupart des études d'assainissement, les ingénieurs étaient jusqu'à présent très loin d'utiliser les outils de calcul de l'âge de l'ordinateur. L'abaque et la calculatrice étaient les moyens de base pour utiliser des méthodes extrêmement simplificatrices. Cette époque est révolue. Le nouveau guide technique préconise que chaque collectivité, quelle que soit sa taille, développe un modèle informatique permettant de simuler le fonctionnement de son système d'assainissement dans toutes les situations hydrologiques (depuis le temps sec jusqu'au déluge). La conséquence implicite en sera bien évidemment un coût nettement plus élevé des études, mais qui aura pour conséquence de réaliser des ouvrages plus performants et sans doute moins onéreux.

Si ces principes ne sont pas contestables car ils vont dans le sens d'une gestion plus durable des eaux urbaines, beaucoup de participants se sont cependant inquiétés de la faiblesse actuelle des mesures d'accompagnement à ce guide.

Quatre points méritent en particulier d'être soulevés :

- Le besoin d'information et de formation : les méthodes préconisées par le guide sont nouvelles et souvent difficiles à intégrer, un effort important est nécessaire tant en formation continue qu'en formation initiale.
- Le besoin de mise en cohérence de la stratégie des services de l'Etat : si dans certains départements les principes préconisés par le guide sont déjà encouragés par les services de l'état en charge de la police de l'eau, ils sont encore proscrit dans d'autres départements
- Le besoin d'outils d'application : le guide est destiné aux maîtres d'ouvrage. Il explique comment organiser une stratégie à long terme de gestion de l'assainissement et comment rédiger un cahier des charges d'études. Il est beaucoup trop imprécis pour expliquer aux bureaux d'études comment réaliser les études. Des documents précis, illustrés d'exemples sont nécessaires pour permettre la mise en œuvre généralisée des méthodes les plus sophistiquées.
- Le besoin d'encouragement : la mise en œuvre du guide dépend de la bonne volonté des élus. En dehors de cas particulier où les enjeux de l'assainissement apparaissent très importants (inondations fréquentes, pollution marquée du milieu naturel, coûts des ouvrages excessifs, ...) il est nécessaire d'inciter les maires à mettre en œuvre des solutions plus intelligentes, mais aussi plus exigeantes, donc perçues comme plus risquées. Des incitations financières, en particulier par le biais des agences de l'eau pourraient constituer des leviers puissants pour une évolution rapide.